



The Environmental Post

Septembre 2014

INTERNATIONAL  PAPER

Numéro 7

Parcours forestier de Saillat : une promenade découverte

Le 16 juin a vu la finalisation d'un projet environnemental très innovant à l'usine International Paper de Saillat en France. C'était la date de l'inauguration du parcours forestier de Saillat, fruit d'un an de travail du Comptoir des bois de Brive, filiale d'approvisionnement en bois, de l'usine de Saillat et de l'équipe commerciale IP EMEA.

Depuis l'ouverture, de nombreux visiteurs ont déjà exploré le parcours, dont des groupes de clients venus de France, du Benelux et de Pologne. « Les commentaires des clients ont été très positifs jusqu'ici, dit Pascal Pequin, Area Manager for Benelux and France, Uncoated Woodfree Papers. Le parcours permet au public de mieux comprendre la forêt et la gestion forestière en découvrant les trois rôles différents que jouent les forêts : écologique, économique et social. » L'itinéraire comprend sept étapes, ou stations, chacune illustrant un aspect différent

de la forêt. Il souligne l'engagement d'International Paper en faveur du développement durable et met en avant le soutien apporté par l'entreprise à la production locale.

Essences rares et moins rares

Récemment, un terrain non forestier réhabilité, adjacent au parcours, a accueilli un arboretum. Au total, 1 296 arbres de 36 essences différentes ont été plantés. Parmi elles, des variétés communes comme le chêne pédonculé, le bouleau blanc, le sycomore et le merisier. On trouve aussi des essences plus rares : l'eucalyptus, le gommier rouge d'Amérique, le ginkgo biloba et le séquoia de Californie.

L'arboretum fait partie d'un programme européen d'étude des effets du changement climatique sur les forêts. La veille scientifique est assurée par l'Institut



national de recherche agronomique et le Centre régional de la propriété forestière. L'arboretum suit des protocoles définis par l'initiative REINFORCE

qui vise à rassembler des études sur des sites aux latitudes comprises entre 37° et 58° nord.

La nouvelle réglementation européenne sur le bois

Un pas positif vers un approvisionnement plus transparent

Le règlement européen sur le bois n° 995/2010 a pris effet en mars 2013. Il vise à réduire puis finalement éliminer le commerce de bois abattu illégalement pour le marché de l'Union européenne. International Paper accueille favorablement cette nouvelle réglementation.

Connu sous le nom d'EUTR, le règlement oblige les entreprises à s'assurer que le bois a été récolté conformément à la législation nationale du lieu de coupe. Il a toujours été de la politique d'International Paper d'éviter la fibre de bois de source indésirable, en particulier la fibre récoltée ou obtenue illégalement. Appliquer cette nouvelle règle n'a donc pas présenté de difficulté pour notre chaîne d'approvisionnement et il n'y a pas eu d'effet sur les systèmes existants de traçabilité dans les usines.

International Paper est doté de systèmes internes de sécurité ainsi que de systèmes de traçabilité certifiés par des organismes externes (chaîne de contrôle PEFC™ et FSC®). Tout ceci contribue à réduire le risque que la fibre de bois abattu illégalement n'entre dans notre chaîne d'approvisionnement. L'information sur le pays d'origine a toujours été connue et conservée par notre service d'approvisionnement en bois. Et grâce à l'intégration de nos usines, nous

avons un accès direct aux propriétaires des forêts. Tout notre bois étant de provenance locale, nous connaissons très bien nos fournisseurs.

Effet sur les importateurs

Il est peu probable que l'EUTR ait un réel impact pour les producteurs européens dans la mesure où il y a très peu d'abattage illégal de bois en Europe. En revanche le règlement pourrait affecter les importateurs, en rendant plus difficile pour les producteurs de papier (en Asie en particulier) de prouver que tout leur papier est produit à partir de bois abattu dans le respect de la loi. La Banque mondiale a publié des estimations des pays qui connaissent le plus d'abattage illégal. Parmi eux, on trouve l'Indonésie (jusqu'à 80 % de la coupe y est illégale), le Brésil (environ 80 %), la Russie (jusqu'à 30 %) et la Chine (jusqu'à 50 %). Aux États-Unis et en Europe, l'abattage illégal est pratiquement absent (0% et 3% respectivement).

International Paper importe des produits de ses sites de production au Brésil, aux États-Unis et en Russie. Chaque site tient un registre de toutes les livraisons de bois. La documentation couvre les quantités récoltées, les essences, les zones et les autorisations, ainsi que les futurs sites de récolte. Les

sites possèdent aussi des données cartographiques situant les zones du bassin d'approvisionnement en bois où la récolte est interdite, par exemple des zones protégées ou des forêts à haute valeur de conservation.

Toutes nos unités d'approvisionnement en bois et nos sites de production en France, Pologne, Russie et au Brésil sont certifiés selon la norme ISO 14001, ainsi que la norme de chaîne de contrôle FSC® et la norme Bois contrôlé FSC® et, si applicable, la norme de chaîne de contrôle PEFC™. Ces certifications sont les meilleures garanties que le bois a été récolté en toute légalité. Les clients devraient exiger que les sites de fabrication de pâte et de papier bénéficient d'une chaîne de contrôle certifiée par un organisme externe (PEFC™ et/ou FSC®) et d'un système de gestion environnementale tel que ISO 14001, et ce en particulier pour les produits importés.

La loi Lacey

Bien que l'Europe soit leader dans le monde dans bien des domaines environnementaux, les États-Unis restent des pionniers dans ce domaine. L'histoire remonte à 1900, année du Lacey Act, loi visant à maîtriser le trafic d'animaux. En 2008, la loi fut modifiée pour inclure le bois. Les États-Unis devinrent

alors le premier pays du monde à interdire l'importation de bois et de produits du bois illégaux. International Paper a apporté un soutien total au Lacey Act et s'oppose à toute législation qui viendrait l'affaiblir.

International Paper considère ces réglementations comme des occasions d'accroître encore sa transparence vis à vis des clients et d'apporter la preuve que le bois utilisé est récolté localement. Parallèlement à notre participation à l'initiative Paper Profile (programme de déclaration volontaire concernant la performance environnementale des produits) et à notre rapport annuel sur le développement durable, nous fournissons désormais à nos clients des informations détaillées sur l'origine du bois, la distance d'approvisionnement et les essences utilisées.

Les méthodes prescrites par l'EUTR font déjà partie de la politique internationale d'approvisionnement en bois d'International Paper. Celle-ci couvre nos usines et sites d'exploitation et nos opérations de gestion forestière partout dans le monde. Des politiques d'approvisionnement en fibre adaptées à la région peuvent aussi être mises en place mais elles ont toutes pour cadre la politique du Groupe et doivent s'y conformer.



Réduire notre empreinte eau

Un projet de délignification de 26 millions \$

En 2010, International Paper s'est fixé une liste d'objectifs volontaires de développement durable pour 2020 couvrant une douzaine de domaines différents. Nous avons le plaisir d'annoncer que depuis, nous avons considérablement avancé pour atteindre, voire dépasser ces objectifs. Ce numéro d'Environmental Post présente l'objectif qu'International Paper prévoit pour son usine de Saillat en termes de consommation d'eau.

L'eau joue un rôle primordial dans nos processus de fabrication. Il est clair que nous ne pourrions fabriquer nos produits sans eau. Il n'y a donc rien de surprenant à ce qu'International Paper s'efforce d'en utiliser moins et de purifier l'eau rejetée dans l'environnement.

Environ 93 % de l'eau que nous utilisons rejoint l'environnement aquatique après traitement. Une grande part des 7 % restant retourne dans l'environnement via l'évaporation. Si les émissions de carbone ne connaissent pas de frontière, l'eau est par nature une ressource locale. L'empreinte eau et son impact doivent donc être considérés à un niveau local. Cette évaluation peut être effectuée grâce à des cartes de projection du stress hydrique. Celles-ci prennent en considération des paramètres comme le changement climatique, les besoins de la population et les développements économiques.

Pas à pas

En 2013, International Paper a analysé grâce à cette approche son risque hydrique sur chaque site par le biais d'un

outil de cartographie des risques mis au point par le World Resources Institute, organisation à but non lucratif agissant pour le développement durable. Parmi les autres facteurs entrant dans l'analyse, le risque perçu aux niveaux de la communauté et de la région, le risque de fabrication et la sensibilité de la question auprès des clients. Cette analyse a généré un score composite sur l'empreinte eau de chaque usine qui nous a permis d'identifier des projets d'amélioration de leur qualité hydrique.

L'analyse et le classement achevés, le développement de plans spécifiques à chaque site doit être prêt pour 2015. Il s'agit d'une étape incontournable pour atteindre l'objectif à long terme de réduction de la pollution et de la consommation d'eau dans le cadre de nos objectifs de développement durable pour 2020 (voir page 2).

Étude de cas : le projet de délignification à l'usine de Saillat

Site intégré de fabrication de pâte et de papier, l'usine International Paper de Saillat en France a déjà une empreinte environnementale responsable. Par exemple, une grande partie de l'énergie utilisée par l'usine est produite par biomasse à partir de bois issu de sources locales (distantes en moyenne de 130 km). Les émissions atmosphériques, notamment de gaz à effet de serre, ont été progressivement réduits.

Aujourd'hui, un budget de 26 millions \$ a été alloué à la construction d'un

équipement de délignification à l'oxygène dans la chaîne de production de fibre. Ce procédé supplémentaire retirera la lignine du bois en utilisant de l'oxygène et de la liqueur blanche oxydée. Il facilitera l'étape suivante de blanchiment pour produire une pâte d'une blancheur élevée tout en réduisant la consommation de produits chimiques.

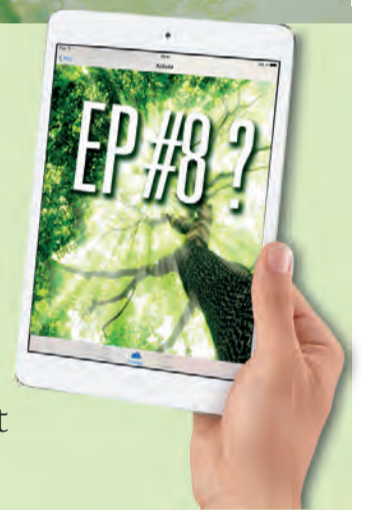
Résultat, réduction des émissions dans l'eau, en particulier de composés organiques et de substances organo-

halogénées absorbables. Au total, les émissions dans l'eau seront réduites d'environ 30 %, avec une amélioration correspondante de la qualité de l'eau. L'étape de délignification à l'oxygène sera terminée en avril 2015.

Nous encourageons tous nos partenaires à s'informer régulièrement de notre progression vis-à-vis de nos objectifs de développement durable pour 2020 à l'adresse 2020 en <http://www.internationalpaper.com/apps/sustainabilityreport2013/homepage.html>.

Dites-nous ce que vous souhaitez lire dans le prochain numéro d'Environmental Post.

Chaque proposition envoyée à EnvironmentalPost@ipaper.com sera récompensée et participera à un tirage au sort pour gagner un Mini iPad.



Resserrer la chaîne d'approvisionnement

Mettre la performance logistique à niveau

À International Paper, nous améliorons la performance sur l'intégralité de nos opérations, de la forêt à l'utilisateur final. Notre chaîne d'approvisionnement et la logistique qui l'appuie sont des maillons critiques. Nous sommes fiers de nos progrès réguliers dans ce domaine. En voici quelques exemples concrets.

De plus gros chargements pour moins de camions

Depuis 2010, d'une manière générale, le poids des chargements de camion a augmenté. Ceci se traduit par une moyenne de 1 210 kg de papier transporté en plus dans chaque chargement. Si on regarde les choses sous un autre angle, le même volume est grosso modo géré par 2 000 camions de moins chaque année. Si on les mettait tous bout à bout, cela ferait un embouteillage de 35 km de long.

Moins de camions signifie moins d'émissions, soit une réduction de plus de 1 500 tonnes de CO₂ par an. (Ce chiffre n'inclut pas les autres mesures que nos transporteurs mettent en place,

comme l'utilisation de camions plus écologiques, la réduction des kilomètres à vide, l'amélioration de la consommation de carburant et des itinéraires.

Nous pouvons désormais optimiser le point livré grâce au suivi constant effectué par le Centre pour l'excellence des transports (Centre for Transportation Excellence, notre service interne en charge du transport) et à une collaboration étroite avec nos clients. Nous recherchons toutes les occasions de charger les camions de manière plus efficace.

Nouvelle réglementation sur les tonnages

Depuis janvier 2013, en France, les camions ont le droit de peser jusqu'à 44 tonnes en charge. Par conséquent, nous avons pu augmenter de 24 à 28 tonnes les chargements partant de notre usine de Saillat pour les destinations en France. Aujourd'hui, plus de 20 % des chargements pèsent plus de 25 tonnes. (Pour Celimo, division pâte de Saillat, le chiffre monte à 70 %.)

Efficacité dans le chargement à Saillat

Juin 2013 a vu l'introduction de créneaux horaires pour les chargements à l'usine de Saillat. Celle-ci a conduit à une forte réduction des temps d'attente des transporteurs. Chargés sans tarder, les camions quittent l'usine à l'heure et livrent donc nos clients dans les meilleurs délais, ce qui fait d'International Paper un fournisseur encore plus performant. Autre amélioration, l'initiative Un seul entrepôt (One Warehouse), qui a permis de réduire le nombre des sites de stockage et donc d'arrêts. Autre avantage de cette initiative, une rotation des camions plus rapide et une consommation de carburant moindre. Pour comparer, début janvier 2013, 24 % des chargements avaient plus de deux points de réception. Aujourd'hui, c'est seulement 2 % et le chiffre continue à baisser.

Toujours à Saillat, les commandes à l'exportation sont expédiées directement en containers. Depuis septembre 2013, aucun chargement n'a transité par les entrepôts du port de départ. Le résultat ? Moins de manutention, moins d'énergie, moins de déchets et pas de dégât sur les chargements.

Livraison directe pour les importations en provenance du Brésil

Il y a quelques années, les importations arrivant en container au Royaume-Uni d'International Paper Brésil devaient être d'abord stockées dans un entrepôt de Liverpool avant d'être chargées à nouveau sur un camion pour livraison au client. Depuis, les choses ont évolué. Aujourd'hui, les containers sont livrés directement aux clients. Ceci a permis d'optimiser les distances de transport, de réduire la manutention et les dégâts, d'améliorer la sécurité et de réduire les déchets et les émissions de CO₂.

L'an passé, le nombre de clients livrés directement au Royaume-Uni a augmenté et le système a été introduit en Irlande, en Espagne et au Portugal.

« L'équipe Supply Chain d'International Paper se réjouit de continuer son travail avec les clients pour poursuivre l'optimisation de nos chaînes d'approvisionnement conjointes et pour réduire notre empreinte environnementale », déclare Sandrine Bronner, directrice Supply Chain European Papers.



Un nouveau carton léger : Alaska Plus

Bonne nouvelle pour l'environnement

Début juin, International Paper a lancé son nouveau carton léger sur le marché européen : Alaska Plus. Qu'a-t-il de spécial ? Pour le découvrir, nous avons rencontré Michael Krüger, Commercial Director Coated Paperboard and Recycled Specialties.

« Alaska Plus représente une révolution en matière de réduction du poids et ses grammages sont significativement inférieurs sur toute la gamme, comparés aux autres produits GC2 standard », explique Michael.

Le développement de ce produit GC2 au poids radicalement moindre répond directement à la demande croissante des clients pour des solutions d'emballage à la fois économiques et respectueuses de l'environnement. « Grâce aux toutes dernières technologies de fabrication de carton, nous avons pu réduire les poids de base tout en conservant tous les autres paramètres techniques d'Alaska », dit Michael.

Moins de ressources, moins de poids pour le transport, moins de déchets

La production d'Alaska Plus consomme moins de ressources, pèse moins au transport et génère moins de déchets. Grâce à ces atouts, Alaska Plus diminue l'impact environnemental et le coût à toutes les étapes du cycle de vie du produit. C'est une bonne nouvelle pour l'environnement mais aussi pour les transformateurs d'emballage et les donneurs d'ordre.

« Nos clients peuvent passer à Alaska Plus sans aucun ajustement lié à la performance tout en bénéficiant des avantages commerciaux et environnementaux d'un carton pour boîtes pliantes, modernes et légères », fait remarquer Michael. Cette transition est facilitée par le fait qu'à part la réduction du poids, il n'y a aucun changement dans les caractéristiques techniques du carton.

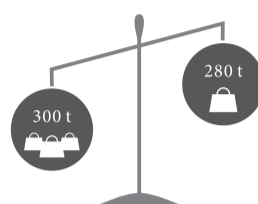
PAR EXEMPLE

Remplacer Alaska 300 g/m² par Alaska Plus 280 g/m² fait économiser 7 % sur le poids

ALASKA

1 000 000 m²
10 millions de boîtes
300 tonnes

Le même nombre de boîtes
7 % plus léger

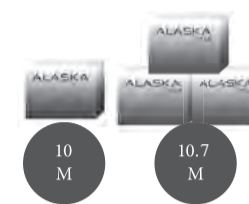


ALASKA PLUS

1 000 000 m²
10 millions de boîtes
280 tonnes

... OU

Le même poids en matériaux
7 % de boîtes en plus



ALASKA PLUS

1 070 000 m²
10,7 millions de boîtes
300 tonnes

Alaska Plus est conçu pour les emballages pharmaceutiques, santé et beauté ainsi que pour le chocolat et toutes sortes d'applications alimentaires sèches. Le nouveau produit est disponible via le service flexible de découpe d'International Paper, Kwidzyn X-Press. « Ceci signifie que les clients peuvent commander des formats sur mesure à partir d'une tonne avec un délai de traitement

garanti de seulement quatre jours plus le transport », explique Michael.

Pour résumer ce nouveau lancement produit, il déclare : « Les performances d'impression, de transformation et d'emballage d'Alaska Plus possèdent l'excellence et la facilité d'utilisation que nos clients attendent d'un produit "Alaska". »

Au-delà de l'horizon 2020

Le cadre d'action 2030 de l'UE en matière de climat et d'énergie

L'Union européenne prévoit des mesures supplémentaires de réduction des émissions de carbone afin de contribuer à atténuer le changement climatique planétaire. Pour se préparer à ces politiques, l'industrie de la pâte et du papier a besoin de connaître par avance quels seront les prochains développements.

En 2011, la Commission européenne a adopté ce qu'elle a appelé la feuille de route pour l'énergie à l'horizon 2050, engagement de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) en dessous de leur niveau de 1990 d'ici 2050. En s'appuyant sur cette feuille de route, en janvier de cette année, la Commission a présenté son cadre d'action en matière de politique climatique et énergétique pour la décennie 2020-2030.

Des objectifs dans la ligne de mire

Le cadre d'action comprend deux objectifs clairs. L'un est la réduction globale de 40 % des émissions de GES par rap-

port à 1990. Il inclura des sous-objectifs contraignants pour les États membres. L'autre est d'amener la part des sources d'énergie renouvelables (SER) à 27 % de la production globale d'énergie de l'UE. Il est contraignant pour l'UE mais pas pour les États membres individuellement. La Commission est d'avis que la réduction des GES en elle-même devrait soutenir l'objectif de SER.

Pour l'instant, le cadre d'action 2030 ne fixe pas d'objectif d'efficacité énergétique. Cependant, la Commission déclare que sa proposition de réduction des GES devrait exiger des économies d'énergie d'environ 25 % d'ici 2030. Les objectifs seront donc examinés cet été.

Le diable se cache dans les détails

Comme l'indique cet adage, la mise en œuvre des objectifs 2030 requerra un travail soigneux de planification. Les États membres doivent soumettre des stratégies nationales détaillées de réalisation des objectifs GES à l'échelle nationale.

Le cadre global laisse une certaine souplesse dans la définition d'une transition vers de faibles émissions en carbone pour prendre en compte les particularités nationales, les préférences de bouquet énergétique et les coûts. Mais les plans doivent traiter des SER, de l'efficacité énergétique, de la sécurité énergétique et de la R-D ainsi que d'autres choix comme l'énergie nucléaire, le gaz de schiste et le captage et stockage du dioxyde de carbone (CSC).

Au-delà de l'Europe

À l'échelle mondiale, le cadre d'action 2030 n'insiste pas sur la « conditionnalité ». La Commission pense qu'il est de l'intérêt de l'UE de réduire les émissions de GES et de promouvoir les SER et l'efficacité énergétique. Si un objectif plus ambitieux se dégage des négociations internationales, l'effort supplémentaire pourrait être compensé par l'accès aux crédits internationaux.

Ceci étant dit, le cadre d'action 2030 divise les États membres de l'UE. Il est

soutenu par l'Allemagne, la Belgique, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, la Finlande, la France, l'Italie, les Pays-Bas, le Portugal, le Royaume-Uni, la Slovaquie et la Suède. Les ministres de ces pays ont encouragé le Conseil européen à soutenir les objectifs proposés en arguant que l'investissement dans des sources d'énergie nationales promeut une meilleure sécurité énergétique générale. Les États membres dépendants du charbon (la Pologne, la Slovaquie, la République tchèque et la Hongrie) insistent pour repousser toute décision.

En septembre, le Secrétaire général de l'ONU va organiser un sommet en vue d'accord international contraignant sur le changement climatique, auquel l'ensemble de mesures UE 2030 est lié. Les ministres de l'énergie, avec peut-être ceux de l'Environnement, discuteront plus avant du cadre d'action lors d'une réunion informelle le 6 octobre 2014. Le Conseil européen souhaite se mettre d'accord sur le cadre d'action 2030 et présenter ses conclusions d'ici fin octobre.

Vers une Europe zéro déchet

Les mesures sur l'économie circulaire

Saviez-vous que 2014 a été déclarée Année européenne des déchets ? Le slogan n'est peut-être pas très accrocheur mais il met en lumière des propositions législatives sérieuses qui affecteront tous les citoyens européens. Et de manière très spécifique, l'industrie de la pâte et du papier.

Début juillet, la Commission européenne a dévoilé une série de mesures

rassemblées sous le titre « Vers une économie circulaire ». Elle définit des objectifs ambitieux de recyclage des déchets dont la Commission déclare qu'ils créeront 580 000 emplois supplémentaires, qu'ils rendront l'Europe plus compétitive et qu'ils réduiront la demande en ressources rares et coûteuses.

Les propositions législatives font principalement référence à la directive-cadre relative aux déchets, à la directive « décharge » et à la directive

relative aux emballages et aux déchets d'emballage. En plus de fixer de nouveaux objectifs, la législation sur les déchets sera simplifiée et la coopération entre la Commission et les États membres sera renforcée pour assurer une meilleure réalisation.

Boucler la boucle

Qu'est-ce qu'une économie circulaire ? Extraire des matières premières, les uti-

liser une fois puis les jeter... Oubliez ! Dans une économie circulaire, la réutilisation, la réparation et le recyclage sont la norme et les déchets appartiennent au passé. Le nouvel ensemble de mesures explique comment l'innovation sur les marchés du recyclage, de nouveaux modèles commerciaux, la conception écologique et la coopération industrielle peuvent emmener l'Europe vers une économie et une société zéro déchets.



Entre autres choses, les propositions visent à interdire aux européens l'ensevelissement de déchets recyclables dans des décharges à compter de 2025.

La mise en décharge sera progressivement supprimée pour les plastiques, le papier, les métaux, le verre, les bio-déchets et autres matériaux recyclables. En outre, 70 % des déchets communaux doivent être recyclés d'ici 2030.

Les mesures rendent également obligatoire le recyclage de 80 % des déchets

d'emballage avant 2030. Des objectifs spécifiques ont été déterminés pour chaque matériau afin d'augmenter progressivement les taux après 2020, pour atteindre 90 % pour le papier d'ici 2025 et 60 % pour les plastiques, 80 % pour le bois et 90 % pour les métaux ferreux, l'aluminium et le verre d'ici fin 2030.

Système d'alerte avancée

D'autres mesures visent à faciliter le respect de ces objectifs plus stricts. Par

exemple, un système d'alerte avancée sera introduit pour anticiper et éviter les difficultés potentielles d'application. Les conditions opérationnelles minimum pour les programmes de responsabilité élargie du producteur seront exposées.

On peut s'attendre à voir des obligations de signalement simplifiées et un allègement de la charge pour les PME. D'autres améliorations consistent en une harmonisation du calcul des objectifs, la création de statistiques plus fiables, un

meilleur alignement des définitions et la suppression d'exigences légales obsolètes.

Si le chemin vers une économie circulaire ne connaît pas de détour, les propositions législatives seront soumises au Conseil et au Parlement européen. Le développement du cadre d'action pour la promotion de cette économie fondée sur le recyclage se poursuivra au cours des années à venir.

Two Sides | La vérité sur le papier et la durabilité

Beaucoup d'informations erronées sont diffusées à propos du papier. En réaction, l'initiative Two Sides s'attache à exposer aux entreprises et aux consommateurs les faits en ce qui concerne l'impression, le papier et le développement durable. Pour en savoir plus sur ces actions, Gerald Demets, Sales and Marketing Director à International Paper, s'est entretenu avec Martyn Eustace, Director de Two Sides UK.

Qu'est-ce que Two Sides et quels sont ses principaux objectifs ?

Two Sides a été créé en 2008 par des acteurs de la filière communication graphique. Nos membres couvrent un large éventail de secteurs : exploitation forestière, pâte à papier, papier, encres et produits chimiques, pré-presses, impression, finition, édition, imprimerie, enveloppes et opérateurs postaux. Nous travaillons à dissiper les idées fausses en matière d'environnement et à expliquer aux utilisateurs pourquoi l'impression et le papier sont conjointement un support de communication aussi attractif, pratique et écologique.

Les secteurs que vous mentionnez sont internationaux.

Quelle est votre couverture géographique ?

Two Sides est actif en Europe, aux États-Unis, en Australie et en Afrique du Sud. En Amérique latine, nous sommes présents au Brésil et en Colombie.

Vous avez parlé des idées fausses. Beaucoup de gens pensent que la fabrication du papier est responsable de la destruction des forêts.

En fait, la cause directe majeure de déforestation tropicale est la conversion en terres cultivables et en pâturages, surtout pour une agriculture de subsistance. Comme vous le savez Gerald, la production de papier contribue à une gestion durable des forêts. Prenez l'Europe, où près de 98 % des forêts sont couvertes par un plan de gestion forestière ou équivalent. Ce n'est pas un hasard si les forêts européennes se développent à un taux de 1,5 million de terrains de football par an.

Un autre mythe sur la forêt est que les plantations seraient en quelque sorte mauvaises pour l'environnement. L'Agence européenne pour l'environnement a déclaré que la pratique de l'exploitation forestière en Europe se développe d'une manière considérée comme favorable à la biodiversité. Qui plus est, des plantations bien gérées sont essentielles pour répondre à la demande croissante en bois et en produits dérivés de la pâte de bois. D'après les projections du Living Forest Report du WWF, environ 250 millions d'hectares de nouvelles forêts plantées pourraient d'ici 2050 être nécessaires à la population et à la croissance du PIB.

Quelles autres erreurs rencontrez-vous concernant l'environnement ?

Il y a l'idée que le papier est mauvais pour l'environnement. En fait, le papier est un des rares produits réellement durables. Il est basé sur le bois, un matériau naturel et renouvelable. Et pendant leur croissance, les jeunes arbres absorbent du CO₂ de l'atmosphère. Il est également erroné de dire que la fabrication du papier utilise beaucoup d'énergie non renouvelable et a une importante empreinte carbone. La majeure partie de l'énergie utilisée est renouvelable et la densité en carbone est étonnamment faible.

Certains pensent que nous ne devrions utiliser que du papier recyclé. Mais bien évidemment, il faut du papier fabriqué à partir de forêts durables pour amorcer le cycle. On entend aussi parfois que le papier est un produit générateur de déchets. Le fait est que le papier est un des produits les plus recyclés dans le monde. En 2012, les taux de recyclage du papier en Europe ont atteint 72 %.

Il y a enfin le mythe selon lequel les communications électroniques sont plus écologiques que l'imprimé et le papier. Pas nécessairement. Si vous lisez 30 minutes par jour un journal sur internet ou sur papier, l'impact sur l'environnement est le même. La quantité de produits électroniques jetés dans le monde a grimpé en flèche avec 20 à 50 millions de tonnes générées chaque année.

Cela fait effectivement beaucoup d'idées fausses. Que fait Two Sides pour les contrecarrer ?

Nous sommes engagés dans trois campagnes médiatiques majeures. L'une s'appelle Print Power. Elle s'adresse aux professionnels des médias et du marketing en Europe et fait la promotion de l'utilisation et de l'efficacité de l'imprimé. Nous publions le Print Power Magazine deux fois par an dans neuf langues différentes : 70 000 exemplaires sont distribués dans 11 pays européens. Nous expédions aussi 50 000 newsletters Print Power dans le monde chaque mois. Ces actions sont étayées par le site internet Print Power www.printpower.eu qui a plus de 5 000 visiteurs par mois.

Il y a aussi la campagne Two Sides. Elle informe les utilisateurs de papier de tous horizons que l'imprimé et le papier sont un support de communication attractif et écologique. La campagne est active dans 13 pays d'Europe et articulée autour d'un site internet www.twosides.info qui contient des informations, des études de cas et des ressources documentaires. Enfin, je mentionnerais la campagne « No Wonder You Love Paper » (« pas étonnant que vous aimiez le papier »). Elle vise les consommateurs et les informe de la croissance des forêts européennes et des excellents résultats en matière de récupération et de recyclage des déchets du papier. De nombreux journaux et magazines à diffusion nationale publient aujourd'hui ces publicités.

Arrive-t-il que Two Sides s'adresse directement aux entreprises en cas d'information incorrecte ?

Nous disposons effectivement d'une procédure pour interpeller les entreprises qui diffusent de fausses informations ou de l'écoblanchiment sur l'impact du papier sur l'environnement. Nous envoyons un courrier contenant des éléments vérifiés et des faits. Si elles refusent de modifier leur message, nous pouvons envisager de publier un communiqué de presse détaillant ces explications.

Cela fait pas mal d'actions. Avez-vous déjà vu des résultats ?

Nous avons eu de très bons résultats auprès des entreprises au Royaume-Uni qui diffusaient des informations erronées. Parmi celles que nous avons contactées, 83 % des banques, 64 % des services publics et 100 % dans le secteur des télécommunications ont modifié leur message. Notre expérience montre que les entreprises changent leur message lorsque la réalité des faits leur est apportée.

En outre, nos publicités ont réussi à faire évoluer les attitudes des consommateurs. La société d'études de marché IPSOS a réalisé des tests auprès de consommateurs après leur exposition aux publicités « No Wonder You Love Paper ». L'étude s'est penchée sur un certain nombre de perceptions vis-à-vis de l'imprimé et de développement durable, notamment le caractère renouvelable du papier, l'effet sur les forêts, le recyclage et la comparaison avec les médias électroniques. Dans tous ces domaines, la perception des consommateurs s'est améliorée.

Après ces réussites, qu'est-ce qui se profile pour Two Sides ?

Notre activité au Royaume-Uni et dans les pays européens se poursuit. Il reste encore beaucoup de fausses informations à désamorcer grâce à des éléments objectifs, éléments qui montrent combien l'imprimé et le papier sont réellement écologiques.

À propos d'International Paper

International Paper (NYSE : IP) est un leader international du papier et de l'emballage aux sites de fabrication situés en Amérique du Nord, Europe, Amérique latine, Russie, Asie et Afrique du Nord. Ses activités comprennent l'emballage industriel et de vente et les papiers non couchés. Le siège se trouve à Memphis, Tennessee. International Paper emploie près de 65 000 personnes et a des sites stratégiques dans plus de 24 pays. Ses clients sont partout dans le monde. Le chiffre d'affaires net pour 2013 d'International Paper a été de 29 milliards \$. Pour plus d'informations sur International Paper, ses produits et l'ensemble de ses actions, consulter www.internationalpaper.com.

En Europe, au Moyen-Orient, en Afrique et en Russie (EMEA), International Paper se concentre sur la production et la commercialisation de papier de bureau et d'emballage à base de papier. L'entreprise est un fournisseur de premier plan de ramettes, de carton couché et non couché ainsi que d'emballages en ondulé de qualité supérieure pour un large éventail d'applications. Dans la région EMEA, le chiffre d'affaires net d'International Paper a été d'environ 3,2 milliards \$ en 2013 et l'entreprise y emploie 9 000 personnes environ.